

QUAND CHACUN PENSE A SOI... PERSONNE N'EST OUBLIÉ

Le 18 juin 2019



PAR INTERDICTION « TOTALE ET ABSOLUE » DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT LES VL PARTICULIERS NE PEUVENT PLUS DÉSORMAIS STATIONNER DANS L'ENCEINTE DE LA CASERNE BESSIÈRES.

Les horaires des différents services basés sur ce site ne permettent pas toujours de prendre les transports, l'engagement extrême de ces effectifs ces derniers temps a encore accru ces plages horaires... et ce n'est pas fini...

Malgré des heures de route pour venir travailler il faudra encore perdre du temps à chercher une place de stationnement introuvable dans le secteur... et si l'impossible se réalisait ce stationnement serait payant.

Tout le monde ne circule pas en véhicule de service... car bien évidemment le stationnement ne sera pas aussi difficile pour tout le monde ...

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT EST BIEN « CONSCIENT DES DIFFICULTÉS »... À TEL POINT QUE TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNÉ... QUEL BEL EXEMPLE D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL !

Il est toujours possible de concilier les impératifs sécuritaires et les besoins des effectifs.

**LES OFFICIERS NE SUPPORTENT PLUS LES INJONCTIONS TEINTÉES
DE MORALE DE HIÉRARQUES HORS SOL.**

**SYNERGIE-OFFICIERS EXIGE LA MISE EN
PLACE DE FACILITÉS DE STATIONNEMENT
SUR LE SITE DE BESSIÈRES !**

Le Bureau National